

VOUS ACCUEILLEZ :

1) Un élève en situation de handicap :

- La famille a saisi préalablement la « Maison Départementale de la Personne Handicapée » (MDPH), l'élève a déjà un projet personnalisé de scolarisation (PPS).
- L'enseignant référent handicap (ERH) organise une Équipe de Suivi de la Scolarisation (ESS). L'ESS recueille, au moins une fois par an, les besoins de l'élève en situation scolaire, en complétant un GEVA-Sco réexamen.
- L'ERH transmet les éléments à l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH en vue de du réexamen du PPS.

2) Un enfant inconnu de la MDPH et dont la situation vous préoccupe :

Le directeur de l'école, le chef d'établissement :

- réunit l'équipe éducative qui renseigne à la demande de la famille le GEVA-Sco 1^{ère} demande.
- Le RASED, les psychologues de l'éducation nationale sont des ressources pour aider à l'analyse des besoins lors de la rédaction du GEVA-Sco.
- propose aux parents de prendre contact avec la « Maison Départementale des Personnes Handicapées » (MDPH).
- transmet les coordonnées de l'enseignant référent handicap (ERH) qui pourra accompagner la famille dans sa démarche.

Le GEVA-Sco première demande est transmis à la MDPH par la famille.

La Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH) exerce dans chaque département une mission :

- ▶ d'accueil et d'information,
- ▶ d'accompagnement et de conseil,
- ▶ d'attribution des droits aux personnes handicapées,
- ▶ de sensibilisation de tous les citoyens au handicap.

MDPH

Cité Administrative
Rue Pierre Bonnard
64000 PAU

☎ 05 59 27 50 50
fax : 05 59 27 50 51

mail : mdph.pau@mdph64.com
mdph.bayonne@mdph64.com

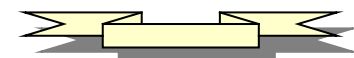


*Information aux
établissements scolaires*



SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

La loi du 11 février 2005 pose le principe de scolarisation pour tous les élèves.



IEN Bayonne ASH Ouest 05 59 59 64 18
IEN Pau ASH Est 05 59 82 22 42

A.S.H. : Adaptation et Scolarisation
des élèves en situation de Handicap

Année scolaire 2018-2019

RESEAU DES ENSEIGNANTS REFERENTS HANDICAPS

Secteurs de collège d'intervention des ERH (le détail des écoles, collèges et lycées est sur le site ASH).

Secteur de collège	Référent - Adresse	Téléphone - Mail
Bayonne : Camus - Boucau - Bidache	BAROUDEL Françoise Collège H.Barbusse Boucau	☎ 06.08.33.22.40 ia64-erh1@ac-bordeaux.fr
St Jean de Luz – Hendaye - Ciboure	BORDAS Magali Collège M. Ravel St J de Luz	☎ 06.08.66.26.81 ia64-erh2@ac-bordeaux.fr
St Etienne de Baïgorry - St Jean Pied de Port - Cambo	NOGUEZ Christian Collège Errobi Cambo	☎ 06.31.67.72.81 ia64-erh3@ac-bordeaux.fr
Anglet - Bayonne : Marracq	ROUET Florence Collège Endarra Anglet	☎ 06.77.24.98.00 ia64-erh4@ac-bordeaux.f
St Palais – Hasparren – Bayonne St Armand & La Salle St Bernard	URRUTIA J.Marie Ecole des Arènes Bayonne - Collège La salle St Bernard Bayonne	☎ 06.27.61.03.57 ia64-erh5@ac-bordeaux.fr
Biarritz : Fal – Rostand Bayonne (Privé)	VIGUIER Maryse Collège J.Rostand Biarritz	☎ 06.32.97.71.46 ia64-erh6@ac-bordeaux.fr
Salies - Sauveterre – Mauléon - Tardets	ARHIE Isabelle Collège F. Pécaut Salies	☎ 06.18.86.02.27 ia64-erh7@ac-bordeaux.fr
St Pierred'Irube – St Jean de Luz - Secteurs Privés Anglet-Bayonne-St Pierre d'Irube	ATTOUCHE Christine Collège Atturi St Pierre d'Irube	☎ 06.89.38.59.85 ia64-erh17@ac-bordeaux.fr
Orthez : D.Argote et G.Phoebus Arthez de B. – Artix – Navarrenx (Arzacq-Arraziguet - Peyrehorade)	SAINT-SEVERE Marie Collège D. Argote Orthez	☎ 06.32.90.36.82 ou 05.59.38.69.22 ia64-erh8@ac-bordeaux.fr
Billère – Monein - Mourenx	CAPDEVIELLE Doriane Collège de Monein	☎ 06.32.86.47.39 ou 05.59.21.26.41 ia64-erh9@ac-bordeaux.fr
Oloron : T.Derème et Cordeliers Arette – Bedous - Lasseube	LECHARDOY Arnaud Collège T. Derème Oloron	☎ 06.32.86.44.81 ou 05.59.36.36.18 ia64-erh10@ac-bordeaux.fr
Pau : Marguerite de Navarre – Ste Ursule Pierre-Emmanuel – Calandreta Gasconha	LERE Christine Collège M. de Navarre Pau	☎ 06.32.90.79.31 ia64-erh11@ac-bordeaux.fr
Jurançon - Arudy – Laruns – Bizanos	HERAULT-CHANTAL Claire Collège Gabard Jurauçon	☎ 06.32.88.19.26 ia64-erh12@ac-bordeaux.fr
Pau : Clermont – St Dominique	ALKERMANN Christine Collège Clermont Pau	☎ 06.32.97.03.00 ou 05.59.13.50.60 ia64-erh13@ac-bordeaux.fr
Pau : Jeanne d'Albret – Immac. - St Maur	CANEVESE Nathalie Inspection académique Pau Collège Immaculée Conception	☎ 06.18.86.02.47 ia64-erh14@ac-bordeaux.fr
Morlaas – Garlin – Lembeye – Pau : Ste Bernadette	COQUET Laurence Collège de Morlaas	☎ 06.32.97.27.59 ou 05.59.33.58.66 ia64-erh15@ac-bordeaux.fr
Nay – Pontacq – Lestelle Betharram	VITIELLO Bertrand Collège Henri IV Nay	☎ 06.32.86.91.56 ou 05.59.61.84.57 ia64-erh16@ac-bordeaux.fr
Arzacq Arraziguet – Lescar – Serres Castet	ROGER Agnès Collège Simin Palay deLescar	☎ 06.17.85.22.67 ia64-erh18@ac-bordeaux.fr

Les missions de l'enseignant référent handicap

Décret sur le parcours de formation du 31/12/05
Arrêté du 17/08/06 sur les enseignants référents

- Il assure auprès des familles une mission essentielle d'accueil et d'information.
- Il exerce ses missions en application des décisions de la commission des droits et de l'autonomie (CDA) et en vue de favoriser leur réalisation.
- Il veille à la continuité et à la cohérence de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation (PPS) et il est l'interlocuteur principal de toutes les parties prenantes de ce projet.
- Il est chargé de réunir l'équipe de suivi de la scolarisation (ESS) pour chacun des élèves handicapés dont il est le référent, au moins une fois par an. Elle peut être organisée à la demande de l'élève, de ses parents ainsi qu'à la demande de l'équipe éducative de l'école ou de l'établissement scolaire, ou à la demande du directeur de l'établissement de santé ou de l'établissement médico-social, si des régulations s'avèrent indispensables en cour d'année scolaire.